



**AUDA - NEPAD**  
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY



**Autonomiser l'Afrique Grâce aux  
Technologies Éducatives: Vision et  
Plan 2030 en Matière des EdTech  
en Afrique**



# Table des Matières

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	ii
<b>ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	iii
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b> .....	iv
<b>1. CONTEXTE STRATÉGIQUE ET JUSTIFICATION</b> .....	1
<b>2. VISION ET MISSION</b> .....	3
<b>3. OBJECTIFS STRATÉGIQUES</b> .....	4
<b>4. PILIERS DE LA MISE EN ŒUVRE</b> .....	5
4.1 Alignement Des Politiques Et Réglementation .....	5
4.2 Technologie Et Infrastructure .....	5
4.3 Cours Numériques .....	6
4.4 Formation Des Enseignants Aux Technologies .....	7
4.5 Données, Suivi Et Recherche .....	8
<b>5. OBSTACLES ET FACTEURS FAVORABLES</b> .....	9
5.1 Obstacles .....	9
5.2 Facteurs Favorables .....	10
<b>6. RÔLES DES PARTIES PRENANTES</b> .....	11
<b>7. FINANCEMENT ET DURABILITÉ</b> .....	12
<b>8. FEUILLE DE ROUTE (2025-2030)</b> .....	13
8.1 Phase I (2025-2026) : Mise En Place Des Éléments De Base .....	13
8.2 Phase II (2027-2028) : Intégration Des Systèmes .....	14
8.3 Phase III (2029-2030) : Consolidation .....	14
<b>9. CONCLUSION</b> .....	15
<b>10. RÉFÉRENCES</b> .....	16



## Remerciements

La vision et le plan visent à opérationnaliser et à concrétiser des cadres continentaux harmonisés, notamment la stratégie de l'Union Africaine en matière d'éducation numérique pour l'Afrique, la stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2034), l'Agenda 2063 et la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique. Ils traduisent ces engagements politiques en une feuille de route cohérente pour la mise en œuvre des technologies éducatives en tant qu'infrastructure numérique publique, fournissant aux États membres et aux partenaires des orientations pratiques sur les normes, l'interopérabilité, la gouvernance et la mise en œuvre évolutive. Ce faisant, la vision et le plan renforcent la cohérence des politiques dans les domaines de l'éducation, de la transformation numérique et de l'innovation, tout en soutenant une action coordonnée aux niveaux national, régional et continental.

La Vision et le Plan s'appuient sur des consultations approfondies menées entre 2024 et 2025 dans le cadre de dialogues politiques de haut niveau, d'ateliers techniques, de réunions régionales et continentales et d'événements parallèles organisés en marge des grands forums africains et mondiaux sur l'éducation et la technologie. Ces consultations ont réuni les ministères de l'Éducation, les agences de transformation numérique, les communautés économiques régionales, les régulateurs, les partenaires de développement, les fournisseurs EdTech du secteur privé, les instituts de recherche, les organisations de la société civile, les représentants des enseignants et les jeunes innovateurs. Ces consultations ont permis de garantir que la Vision et le Plan reflètent la diversité des contextes nationaux, les réalités de la mise en œuvre et les meilleures pratiques émergentes.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les représentants des États membres et les experts techniques pour leurs contributions substantielles dans le cadre des consultations ciblées, des soumissions écrites et d'enquêtes structurées. Leurs contributions ont renforcé les priorités de la Vision en matière d'interopérabilité, d'infrastructures numériques d'intérêt public, d'inclusion, de durabilité et de mise en œuvre axée sur les résultats. Des orientations supplémentaires ont été fournies grâce à des examens techniques d'experts et à des discussions entre pairs organisés pour valider les hypothèses, affiner les priorités et tester les voies de mise en œuvre proposées.

L'AUDA-NEPAD exprime sa sincère gratitude à toutes les institutions, à tous les partenaires et à toutes les personnes qui ont consacré leur temps, leur expertise, leurs ressources et leurs connaissances à ce processus, et dont la collaboration a été déterminante pour définir une voie pratique, propre à l'Afrique, pour faire progresser l'éducation numérique à grande échelle.





## Acronymes Et Abréviations

<b>UA</b>	Union Africaine
<b>AUDA-NEPAD</b>	Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>CESA</b>	Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique
<b>DPI</b>	Infrastructure publique numérique
<b>DPI-Ed</b>	Infrastructure publique numérique pour l'éducation
<b>EdTech</b>	Technologies éducatives
<b>EMIS</b>	Système d'information sur la gestion de l'éducation
<b>GEM</b>	Suivi mondial de l'éducation (rapport de l'UNESCO)
<b>GPE</b>	Partenariat mondial pour l'éducation
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication
<b>KICD</b>	Institut kenyan pour le développement des programmes scolaires
<b>LMIC</b>	Pays à revenu faible et intermédiaire
<b>MEL</b>	Suivi, évaluation et apprentissage
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>REL</b>	Ressources éducatives libres
<b>CER</b>	Communautés économiques régionales
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>SMS</b>	Service de messages courts
<b>STISA</b>	Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique
<b>TPD</b>	Développement professionnel des enseignants
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>4IR</b>	Quatrième révolution industrielle





## Résumé Exécutif

Avec une population jeune, dont plus de 60 % ont moins de 25 ans, et une transformation numérique rapide dans le contexte de la quatrième révolution industrielle (4IR), l'Afrique bénéficie d'opportunités sans précédent, mais doit également agir de toute urgence. Selon les projections, d'ici 2030, les dépenses en matière d'éducation en Afrique pourraient atteindre environ 740 milliards de dollars, avec une forte augmentation des investissements dans les technologies éducatives. Pourtant, aujourd'hui, seulement 40 % environ des écoles primaires africaines ont accès à Internet, et jusqu'à 30 millions d'enfants en âge d'être scolarisés en Afrique subsaharienne ne le sont toujours pas. Si rien n'est fait, le manque d'enseignants (on estime à 17 millions le nombre d'enseignants supplémentaires nécessaires d'ici 2030) et le déficit de compétences en informatique accentueront les inégalités en matière d'éducation. Dans le même temps, la technologie à elle seule ne suffira pas pour améliorer automatiquement l'éducation : il est essentiel de l'intégrer efficacement à une pédagogie solide et à des approches adaptées à l'âge des élèves.

La vision et le plan 2030 de l'initiative africaine en matière des technologies éducatives, développés sous l'égide de l'Agence de développement de l'Union Africaine – le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD) définit l'ambition continentale d'exploiter les technologies éducatives (EdTech) pour améliorer les résultats scolaires, l'équité, l'inclusion et la résilience des systèmes éducatifs africains. Ce plan stratégique, aligné sur la Stratégie de l'Union Africaine pour l'éducation numérique en Afrique (2023-2028), l'Agenda 2063, la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2034), la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 2026-2035) et la Stratégie de transformation numérique de l'UA (2020-2030), définit une feuille de route continentale visant à tirer parti des technologies éducatives pour un apprentissage inclusif et de qualité.

S'appuyant sur les enseignements tirés d'une initiative pilote de l'AUDA-NEPAD visant à développer un cadre politique pour la promotion d'une technologie éducative normalisée et indépendante des fournisseurs pour l'Afrique, cette vision et ce plan définissent une voie de transformation pour le continent grâce aux EdTech. Ils confèrent à l'AUDA-NEPAD une position unique pour coordonner une transformation panafricaine de ces technologies, fondée sur le leadership continental, l'innovation locale et l'apprentissage partagé.





## Résumé Exécutif



**Notre vision, c'est que d'ici 2030, chaque apprenant africain, quel que soit son sexe, son lieu de résidence ou son handicap, aura un accès équitable à des contenus d'apprentissage numériques localisés et de niveau mondial sur des appareils abordables et fiables...**

Notre vision, c'est que d'ici 2030, chaque apprenant africain, quel que soit son sexe, son lieu de résidence ou son handicap, aura un accès équitable à des contenus d'apprentissage numériques localisés et de niveau mondial sur des appareils abordables et fiables, soutenus par un écosystème EdTech panafricain interopérable. La mission consiste à coordonner et à catalyser les efforts publics et privés actuels et émergents, grâce à des politiques harmonisées, des normes ouvertes et le renforcement des capacités, afin que les innovateurs, les éducateurs et les communautés locaux puissent promouvoir des solutions EdTech durables à travers le continent.

Les principaux piliers comprennent l'accès à des didacticiels numériques développés localement, l'interopérabilité grâce à des normes indépendantes des fournisseurs, la collaboration entre les secteurs public et privé, la formation inclusive des enseignants pour une intégration efficace des technologies éducatives, et l'utilisation de technologies mobiles et hors ligne. Cette vision s'appuie sur la stratégie et le plan de mise en œuvre de l'Union Africaine en matière d'éducation numérique pour 2023-2028, qui s'inspire de la stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA 16-25).

Notre approche stratégique prévoit une infrastructure publique numérique robuste – appareils, connectivité, plateformes ouvertes et centres de données abordables – qui sous-tend chaque action. Un cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) permettra de suivre la connectivité, l'utilisation du contenu, les résultats d'apprentissage et les écarts en matière d'équité afin d'orienter l'amélioration continue de l'infrastructure. Les partenariats engloberont les gouvernements, les organismes régionaux, y compris les communautés économiques régionales (CER), l'industrie, le monde universitaire et la société civile, chacun jouant un rôle bien défini. En mobilisant des financements mixtes et en tirant parti des institutions continentales, nous garantirons la viabilité à long terme. Une feuille de route par étapes (2025-2030) fixe des jalons pour l'adoption des politiques et le déploiement des systèmes, et positionne finalement l'Afrique comme un exportateur net d'innovations en matière de technologies éducatives, tout en s'attaquant d'abord aux écarts d'équité en matière d'apprentissage au niveau local. En résumé, cette vision et ce plan visent une transformation radicale, en exploitant les technologies éducatives pour rendre les systèmes éducatifs africains plus inclusifs, résilients, durables et axés sur l'innovation, comme le prévoient l'Agenda 2063 et la stratégie de l'UA en matière d'éducation numérique.



# 1. Contexte Stratégique et Justification

La population jeune en pleine expansion du continent – qui devrait atteindre 2,5 milliards d'ici 2050, dont plus de 60 % auront moins de 25 ans – pourrait être le moteur d'une croissance durable, à condition qu'elle bénéficie d'une éducation de qualité et adaptée. Cependant, des défis persistants compromettent ce potentiel. On estime que 30 millions d'enfants en âge d'être scolarisé en Afrique subsaharienne ne le sont pas, et le niveau d'apprentissage demeure faible. La COVID-19 a mis en évidence ces disparités et les a accentués; la plupart des pays ne disposaient pas des infrastructures, des contenus et du personnel qualifié requis pour passer à l'enseignement à distance.

À l'échelle mondiale, seuls environ 40 % des écoles primaires ont accès à Internet, un chiffre encore plus faible dans les zones rurales d'Afrique. L'UNICEF rapporte qu'environ 75 % des jeunes Africains ne possèdent pas les compétences numériques requises par l'économie actuelle. Parallèlement, l'Afrique aura besoin de 17 millions d'enseignants supplémentaires d'ici 2030 rien que pour maintenir l'accès universel à l'éducation.

Pour que la technologie transforme véritablement l'éducation, son intégration doit être intentionnelle et fondée sur une pédagogie solide. La technologie seule ne garantit pas de meilleurs résultats. Les précédentes vagues d'initiatives EdTech ont échoué parce qu'elles n'étaient pas adaptées aux pratiques pédagogiques ou au contexte local. Par conséquent, cette vision met l'accent sur une utilisation des EdTech adaptée au développement (en particulier pour l'apprentissage fondamental dans les premières années scolaires) afin de garantir que les outils numériques améliorent réellement les résultats scolaires.

Parallèlement, les avantages commerciaux et innovants des EdTech sont indéniables. La stratégie de transformation numérique de l'UA souligne que des services numériques et une connectivité abordables peuvent stimuler la croissance économique et l'inclusion. Elle présente également les technologies éducatives comme un catalyseur de la quatrième révolution industrielle (4IR) en Afrique et comme un impératif économique. Des études indiquent qu'en Afrique subsaharienne, chaque année supplémentaire de scolarité augmente les revenus d'environ 12 %, ce qui démontre le rendement élevé des investissements dans les technologies éducatives. D'ici 2030, le taux de pénétration des téléphones mobiles pourrait atteindre environ 88 % de la population africaine, et les écoles pourront exploiter les technologies hors ligne et mobiles pour atteindre les apprenants marginalisés. À travers le continent, des initiatives nationales pionnières (par exemple, le programme d'alphabétisation numérique du Kenya et le plan directeur de l'éducation intelligente – Smart Education Master Plan – au Rwanda) démontrent déjà que les technologies éducatives coordonnées peuvent améliorer les compétences et les résultats.





Pour concrétiser ces avantages à l'échelle continentale, il faut aligner les investissements dans les technologies éducatives sur les priorités nationales et les cadres fiscaux disponibles. Cette vision préconise une planification pragmatique afin de garantir que les initiatives restent abordables et politiquement réalisables, même si les retours sur investissement ne sont visibles qu'à plus long terme.

Les cadres de l'UA (Agenda 2063, CESA, STISA et stratégie de l'UA en matière d'éducation numérique) préconisent des systèmes éducatifs fondés sur l'innovation, l'équité et la durabilité. Cette stratégie répond à cette recommandation en consolidant les enseignements tirés de la COVID-19, des études sectorielles et des bonnes pratiques africaines dans un plan unifié et réalisable pour l'innovation et l'entrepreneuriat dans le domaine des technologies éducatives. Elle s'engage également en faveur de l'inclusion en répondant aux besoins des groupes marginalisés (notamment les filles, les apprenants handicapés et les communautés rurales). Elle intègre des objectifs clairs et un suivi fondé sur des données afin de garantir la reddition de comptes pour des résultats équitables. En bref, il est temps de procéder à une transformation panafricaine des technologies éducatives, qui transforme les investissements dans la connectivité et les contenus en une amélioration de l'apprentissage, de l'inclusion et des opportunités économiques pour chaque apprenant.





## 2. Vision et Mission

**Vision (2030):** chaque apprenant africain, quel que soit son sexe, son lieu de résidence, son handicap ou son origine, a accès à des ressources d'apprentissage numériques localisées de haute qualité, à un prix abordable, sur des appareils fiables, dans un écosystème inclusif qui favorise l'innovation et l'entrepreneuriat.



**Mission:** coordonner les efforts continentaux pour construire et maintenir cet écosystème EdTech en:



### 01 — Alignant les Politiques et les Normes

Alignant les politiques et les normes qui permettent des technologies ouvertes et indépendantes des fournisseurs



### 02 — Investissant dans des Infrastructures

Investissant dans des infrastructures et des plateformes numériques évolutives et abordables



### 03 — Renforçant les Capacités des Éducateurs

Renforçant les capacités des éducateurs et des dirigeants en matière de pédagogie numérique



### 04 — Encourageant l'innovation Locale

Encourageant l'innovation locale par l'incubation, le financement et les partenariats



### 05 — Suivi et Gouvernance

Utilisant un suivi et une gouvernance basés sur les données pour améliorer continuellement l'équité et les résultats



### 3. Objectifs Stratégiques

La vision et le plan 2030 de l'AUDA-NEPAD en matière des EdTech poursuivent six objectifs stratégiques :



#### 01 — Accès et Infrastructure

Étendre l'accès au numérique grâce à des appareils à bas prix, des solutions solaires et des technologies hors ligne



#### 02 — Développement de didacticiels

Promouvoir des didacticiels numériques multilingues, accessibles, adaptés aux programmes scolaires, pédagogiquement valables et produits localement



#### 03 — Capacités des Enseignants

Renforcer les capacités des enseignants en matière de pédagogie numérique, de curation de contenu et d'utilisation des données, en mettant particulièrement l'accent sur le développement d'attitudes positives et la confiance dans l'utilisation des technologies pour l'apprentissage.



#### 04 — Interopérabilité et Normes

Institutionnaliser des normes ouvertes et des cadres d'interopérabilité indépendants des fournisseurs.



#### 05 — Politiques et Gouvernance

Soutenir la confidentialité et la protection des données, la cybersécurité, le financement équitable et l'harmonisation réglementaire.



#### 06 — Données et Recherche

Générer et utiliser des données et des recherches fiables pour orienter les politiques, suivre les résultats d'apprentissage et garantir une amélioration continue.





## 4. Piliers de la Mise en Œuvre

### 4.1. Alignement des Politiques et Réglementation

L'alignement des politiques est essentiel pour créer un environnement propice qui garantit la cohérence, l'inclusivité et le développement à grande échelle des initiatives EdTech.

- 1. Soutenir la mise en œuvre du cadre politique EdTech de l'AUDA-NEPAD, basé sur des normes et indépendant des fournisseurs.** Cela garantit l'harmonisation et l'assurance qualité entre les pays, permettant ainsi une prise en compte équitable des technologies éducatives développées en Afrique pour une utilisation dans n'importe quel État membre de l'UA.
- 2. Promouvoir l'adoption de normes ouvertes et d'API interopérables** afin de faciliter la connectivité des systèmes et de garantir la portabilité des données pour la prise de décision; veiller à ce que les protocoles de protection des données et de cybersécurité soient conformes à la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données personnelles, et adopter des lignes directrices en matière d'éthique de l'IA afin d'instaurer la confiance et la cohérence entre les membres.
- 3. Mettre en place des groupes de travail EdTech multipartites à durée déterminée,** réunis sous l'égide du Comité directeur continental EdTech, afin de soutenir l'harmonisation des politiques, l'aide à la mise en œuvre et l'apprentissage entre pairs dans tous les États membres de l'UA. Ces groupes de travail seront axés sur leur mandat, orientés vers les résultats et à durée déterminée. Ils s'appuieront sur les communautés économiques régionales (CER) et les centres d'excellence existants, le cas échéant, sans créer de nouvelles structures institutionnelles permanentes.
- 4. Mettre en avant les pays qui appliquent les bonnes pratiques et s'aligner sur les aspirations continentales** telles que l'Agenda 2063 de l'UA et la STISA 2034. Cela permettra de démontrer les premiers résultats obtenus dans l'intégration des technologies éducatives dans la stratégie en matière d'éducation.

### 4.2. Technologie et Infrastructure

La vision et le plan envisagent une infrastructure publique numérique (DPI) robuste qui permet un accès ouvert à des didacticiels numériques avec une interopérabilité illimitée et une connexion unique. Cette infrastructure DPI robuste constitue une base pour des solutions EdTech évolutives, et le plan donne la priorité à l'élargissement de l'accès à des appareils, une connectivité et une alimentation électrique abordables (en particulier dans les zones rurales), conformément à la stratégie de transformation numérique de l'UA.

- 1. Promouvoir des modèles axés sur le mobile et hors ligne, avec une conception indépendante des appareils:** tirer parti des plateformes et applications numériques axées sur le mobile et hors ligne, capables de fonctionner dans des environnements à faible bande passante, notamment grâce à des interfaces utilisant la radio, les SMS et d'autres canaux de communication largement disponibles, tout en veillant à ce que les interactions d'apprentissage génèrent les données d'utilisation et les boucles de rétroaction nécessaires pour suivre la participation, l'équité et les résultats de l'apprentissage. Cela permet de résoudre les problèmes d'accès dans les environnements à faible connectivité et les zones rurales et peut être associé au déploiement de solutions d'énergie renouvelable hors réseau, telles que des stations de recharge solaire pour les écoles et les communautés.



2. **Développer le haut débit grâce à des partenariats avec des entreprises de télécommunications et de satellites, soutenus par des incitations réglementaires et des modèles de co-investissement public-privé:** coordonner les efforts de connectivité des technologies éducatives avec des initiatives nationales plus larges de haut débit et d'électrification afin d'amplifier l'impact et l'intérêt des investisseurs. Promouvoir également l'accessibilité financière (par exemple, des forfaits de données axés sur l'éducation ou des subventions) afin de réduire les disparités régionales en matière de connectivité.
3. **Créer des espaces d'apprentissage numériques communautaires dans les zones mal desservies:** ces espaces offrent un accès partagé à Internet et à des appareils lorsque les infrastructures scolaires sont limitées, contribuant ainsi à combler le fossé en matière de connectivité.
4. **Déployer des solutions locales de mise en cache, de réseaux maillés et de compression des données:** cela améliore l'accès au contenu tout en minimisant l'utilisation des données.

### 4.3. Cours Numériques

La Vision et le Plan préconisent des didacticiels numériques adaptés au contexte local et culturel, pédagogiquement valables, disponibles en plusieurs formats et langues, et conçus pour favoriser un apprentissage inclusif répondant aux besoins diversifiés des apprenants, y compris ceux qui souffrent d'un handicap.

1. **Créer une bibliothèque/plateforme continentale de didacticiels ouverts pour partager des contenus numériques alignés sur les programmes scolaires:** cela permettra d'améliorer l'accès et de réduire la duplication des efforts entre les pays.
2. **Permettre l'affichage transparent des certifications et des accréditations externes reconnues en matière d'assurance qualité associées aux didacticiels numériques, y compris les homologations de conformité aux programmes scolaires et les marqueurs de qualité pédagogique délivrés par des organismes nationaux, régionaux ou internationaux agréés:** les ministères de l'Éducation et les systèmes éducatifs détermineront la pertinence et l'adoption en fonction des priorités nationales, des besoins des apprenants et de la réactivité du système, plutôt que par le biais d'une prise de décision centralisée au niveau de la plateforme.
3. **Encourager les développeurs locaux à produire des applications EdTech et à adapter des didacticiels de haute qualité:** les incitations peuvent inclure des subventions à l'innovation, des opportunités de commandes publiques, des concours et un soutien à l'incubation. Cela permettra d'apporter un soutien technique et financier aux innovations qui aident les innovateurs locaux à développer des solutions et à stimuler la croissance économique.
4. **Intégrer des évaluations formatives et des analyses d'apprentissage dans les didacticiels numériques:** cela facilite l'apprentissage personnalisé et adaptatif.
5. **Veiller à ce que la collecte de données pour l'analyse de l'apprentissage respecte les normes éthiques et les mesures de protection rigoureuses de la confidentialité des données:** cela permet de garantir la conformité avec les cadres continentaux.





## 4.4. Formation des Enseignants aux Technologies

Les enseignants jouent un rôle essentiel dans le succès des technologies éducatives. Ils doivent être équipés et bénéficier d'un soutien continu pour utiliser efficacement les outils numériques, notamment en renforçant leur confiance, en favorisant des attitudes positives à l'égard de l'apprentissage numérique et en encourageant les pairs à se soutenir. Dans le cadre de cette vision, la formation des enseignants aux technologies comprend des approches différencierées adaptées à l'enseignement de base ( primaire et secondaire), à l'EFTP et aux enseignants de niveau supérieur, en tenant compte des contextes pédagogiques, techniques et du marché du travail distincts.

Cette vision et ce plan prévoient de:

- 1. Intégrer les technologies éducatives dans les programmes de formation initiale des enseignants:** cela prépare les enseignants dès le départ à intégrer les technologies.
- 2. Offrir des programmes de développement professionnel des enseignants (TPD) continus, modulaires et accessibles sur mobile, axés sur la pédagogie numérique:** cela garantit la possibilité d'évolution et la croissance professionnelle continue.
- 3. Promouvoir les communautés de pratique (CdP) parmi les enseignants et les responsables de l'éducation afin de soutenir l'apprentissage entre pairs et l'innovation:** cela permet de mettre en place un soutien durable entre pairs.
- 4. Développer et/ou améliorer un cadre continental de compétences numériques des enseignants afin d'orienter et de reconnaître la progression des enseignants dans l'intégration des technologies éducatives:** définir des niveaux de compétences progressifs pour la pédagogie numérique et associer la certification technologique à des incitations et à une reconnaissance professionnelles. Ce cadre commun garantit des normes cohérentes et motive les enseignants dans tous les États membres de l'UA.





## 4.5. Données, Suivi et Recherche

Des données probantes sont nécessaires pour orienter les politiques, garantir la responsabilité et affiner les investissements dans les technologies éducatives. Toutes les initiatives en matière de données doivent respecter les principes de partage des données, de confidentialité et de souveraineté, conformément aux conventions de l'UA et aux lois nationales. Ce pilier vise à:

- 1. Mettre en place une infrastructure de données axée sur les résultats et un cadre de suivi alignés sur les critères de référence de l'ODD 4 et le cadre politique de l'UA en matière de données:** établir des mesures de référence et définir des indicateurs de performance clés clairs (par exemple, connectivité des écoles, taux de formation numérique des enseignants, localisation des contenus, gains en matière de résultats d'apprentissage, ventilés par sexe et handicap) afin de suivre les progrès réalisés.
- 2. Compléter les investissements dans les infrastructures par un renforcement des capacités nationales et régionales en matière d'analyse et d'utilisation des données sur l'éducation:** cela favorise la comparabilité au niveau mondial et la réactivité des politiques.
- 3. Mettre en œuvre des normes en matière de données éducatives et des protocoles d'interopérabilité respectant la souveraineté:** veiller à ce que des mesures solides de protection de la confidentialité, de la sécurité et de la souveraineté des données soient intégrées dans tous les processus de gouvernance des données.
- 4. Faciliter l'intégration des plateformes EdTech (par exemple, LMS, évaluations numériques) avec les systèmes nationaux d'informations sur l'éducation (EMIS) afin de soutenir l'élaboration de politiques et la planification fondées sur des données probantes:** élaborer une stratégie visant à trouver un équilibre entre l'utilité des données et la gouvernance éthique.
- 5. Financer des études longitudinales sur l'efficacité des technologies éducatives et les résultats d'apprentissage:** cela renforcera la prise de décision fondée sur des données probantes et permettra une amélioration continue.
- 6. Mettre en place un tableau de bord continental des données d'utilisation des technologies éducatives et un rapport annuel sur les progrès réalisés afin d'assurer la transparence:** cette plateforme permettra de visualiser les principaux indicateurs des technologies éducatives dans tous les États membres de l'UA, ce qui favorisera la responsabilité partagée et l'apprentissage entre pairs, conformément aux lignes directrices de l'UA en matière de données.





## 5. Obstacles et Facteurs Favorables

La vision et le plan reconnaissent et prennent en compte les obstacles et les facteurs de réussite tirés de l'analyse des expériences aux niveaux régional et mondial, ainsi que de diverses études et collaborations, notamment le rapport sur les didacticiels numériques (2024), STISA 2034, CESA 2035, la stratégie de l'UA en matière d'éducation numérique (2023-2028), le rapport GEM 2024, les avis d'experts, les consultations des parties prenantes des États membres de l'UA, entre autres. Voici les principaux obstacles et facteurs favorables identifiés:

### 5.1. Obstacles

Ces obstacles reflètent des défis systémiques communs à divers contextes et sont présentés afin d'orienter des réponses ciblées et adaptées au contexte des États membres et les partenaires.

- 1. Déficits infrastructurels, notamment une connectivité Internet limitée et un approvisionnement électrique peu fiable:** ceux-ci entravent l'accès équitable aux technologies éducatives, en particulier dans les zones rurales.
- 2. Faible niveau de culture numérique des enseignants et des responsables de l'éducation:** cela limite la capacité à intégrer et à maintenir des outils EdTech.
- 3. Budgets limités consacrés aux technologies éducatives dans les États membres de l'UA:** cela nuit à la mise à l'échelle et à l'innovation à cause des contraintes budgétaires.
- 4. Gouvernance fragmentée entre les secteurs et les institutions:** cela réduit la cohérence et la coordination des efforts nationaux en matière de technologies éducatives.
- 5. Disparités entre les sexes en matière d'accès et de compétences numériques:** cela demeure un obstacle important, en particulier pour les filles et les femmes.
- 6. Diversité linguistique, associée à la disponibilité limitée de contenus localisés dans les langues africaines:** cela empêche l'adoption à grande échelle des solutions EdTech.
- 7. Soutien insuffisant aux apprenants handicapés:** de nombreuses solutions EdTech ne disposent pas de fonctionnalités d'accessibilité par conséquent, excluent ces apprenants.





## 5.2. Facteurs Favorables

La transformation des technologies éducatives en Afrique est soutenue par un ensemble de facteurs structurels et contextuels qui créent des conditions favorables au développement, à l'innovation et à la durabilité. Lorsqu'ils sont exploités de manière stratégique, ces facteurs peuvent accélérer l'intégration efficace des technologies éducatives dans divers systèmes éducatifs.

- 1. La pénétration de la téléphonie mobile (plus de 65 % via la 3G/4G et en forte croissance) multiplie les possibilités en matière de solutions d'apprentissage mobile:** la pénétration de la téléphonie mobile en Afrique dépasse désormais 65 % grâce aux réseaux 3G et 4G et continue de croître rapidement. Cette connectivité croissante multiplie considérablement la portée des solutions d'apprentissage axées sur le mobile et hors ligne, en particulier dans les zones mal desservies et reculées.
- 2. La population jeune (60 % ont moins de 25 ans) constitue un public adapté aux technologies éducatives:** avec environ 60 % de la population âgée de moins de 25 ans, l'Afrique possède une population jeune qui est de plus en plus familiarisée avec le numérique et s'y adapte facilement. Cela constitue une base solide pour l'adoption et l'utilisation durable des solutions EdTech, tant au sein des systèmes éducatifs formels qu'au-delà.
- 3. Le secteur local des technologies éducatives en pleine croissance stimule l'innovation et le développement économique régional:** l'expansion du secteur local des technologies éducatives en Afrique stimule l'innovation, l'entrepreneuriat et la création d'emplois. Les entreprises locales spécialisées dans les technologies éducatives sont bien positionnées pour développer des solutions adaptées au contexte, en phase avec les programmes scolaires, les langues et les besoins des apprenants locaux, tout en contribuant au développement économique régional.
- 4. Les initiatives régionales apportant un soutien technique, financier et politique:** ces initiatives facilitent la coordination, l'échange de connaissances et la mobilisation des ressources entre les États membres, renforçant ainsi les capacités collectives et réduisant la fragmentation.
- 5. Une volonté politique forte et un engagement des dirigeants en faveur de la transformation de l'éducation grâce à l'innovation numérique:** les initiatives en cours sont soutenues par les cadres de l'Union Africaine tels que l'Agenda 2063, la stratégie de l'UA en matière d'éducation numérique, la CESA 2035 et la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique.





## 6. Rôles des Parties Prenantes

La Vision et le Plan reconnaissent que chaque groupe de parties prenantes a un rôle spécifique à jouer dans la promotion du programme EdTech et qu'une collaboration efficace et une responsabilité mutuelle entre ces parties prenantes sont essentielles pour atteindre les objectifs fixés.

1. **Gouvernements:** diriger et coordonner l'élaboration des politiques, de la réglementation et du financement, en veillant à l'harmonisation des initiatives EdTech avec les programmes scolaires nationaux et les priorités stratégiques. Leur engagement et leur coordination interministérielle garantissent la durabilité et l'équité à long terme.
2. **Secteur privé:** développer des infrastructures, des appareils abordables et des plateformes adaptées au contexte africain, tout en investissant dans les capacités locales. Il apporte innovation et mise à l'échelle.
3. **ONG/fondations:** tester des modèles innovants, renforcer les capacités des éducateurs et des communautés et mener des évaluations d'impact. La souplesse de ce secteur lui permet de combler les lacunes et de tester des solutions évolutives.
4. **Communautés (y compris les parents, les responsables locaux et les apprenants):** promouvoir les technologies éducatives et soutenir la participation des élèves. L'adhésion locale et les approches adaptées à la culture garantissent une mise en œuvre efficace et une viabilité autonome.
5. **Organismes régionaux (institutions de l'UA et CER):** coordonnent les normes, la recherche et les plateformes communes afin de faciliter l'harmonisation et l'échange de connaissances.
6. **Partenaires de développement:** fournir un financement catalytique, un soutien politique et une expertise technique. Ces partenaires contribuent à réduire la charge sur les budgets nationaux tout en soutenant le leadership de l'Afrique dans la définition et la promotion de bonnes pratiques en matière d'EdTech adaptées au contexte, fondées sur les réalités africaines et évolutives dans divers systèmes éducatifs.
7. **Éducateurs:** les enseignants et les chefs d'établissement sont les premiers à mettre en œuvre les technologies éducatives. Ils adaptent la pédagogie, sélectionnent les contenus numériques et font des commentaires sur la base de leur expérience en classe, ce qui les rend essentiels à la réussite de l'adoption et de l'innovation.





## 7. Financement et Durabilité

La vision et le plan reconnaissent les contraintes en matière de ressources à travers le continent et soulignent que le succès à long terme des technologies éducatives repose sur des modèles de financement durables. Ils proposent donc les approches suivantes:

1. Encourager les modèles de financement mixtes qui combinent financement national, capitaux propres et subventions afin d'atténuer les risques. Des mécanismes innovants tels que les obligations à impact éducatif et le financement basé sur les résultats peuvent également être explorés.
2. Promouvoir l'investissement dans les infrastructures publiques numériques (DPI) afin de mettre en place des infrastructures partagées et évolutives qui réduisent les coûts à long terme.
3. Préconiser la réduction du coût total de possession des appareils (par exemple, les smartphones) grâce à des écosystèmes locaux de fabrication/assemblage et de maintenance. Cette mesure pourrait être complétée par des exonérations fiscales ou une réduction des droits d'importation sur les appareils éducatifs afin de réduire davantage les coûts.
4. Encourager les partenariats avec des initiatives multilatérales et africaines afin de s'aligner sur les priorités mondiales et continentales et de mobiliser des sources de financement.

Reconnaissant que les investissements dans l'éducation produisent généralement des rendements sur de très longs termes, cette vision promeut des mécanismes de financement liés aux résultats et basés sur des données qui peuvent générer une valeur visible à court terme pour les ministères de l'Éducation. En tirant parti des infrastructures publiques numériques pour offrir un accès à l'apprentissage et aux données prêt à être financé, les États membres peuvent débloquer des financements basés sur les résultats directement liés aux progrès de la mise en œuvre et à l'impact de l'apprentissage.





## 8. Feuille de Route (2025-2030)

La Vision et le Plan Afrique EdTech 2030 sont mis en œuvre à travers une feuille de route en trois phases qui va des politiques et de la gouvernance fondamentales à l'intégration et au développement à l'échelle du système, puis enfin à la consolidation et au positionnement mondial.

Les phases sont les suivantes:

- Phase I : Mise en place des éléments de base (2025-2026)
- Phase II : Intégration des systèmes (2027-2028)
- Phase III : Consolidation (2029-2030)

Cette approche par étapes garantit que les politiques, la gouvernance et les mécanismes de coordination nécessaires sont d'abord mis en place, puis que les systèmes et les capacités interopérables sont développés, et enfin que les acquis sont consolidés, évalués et positionnés pour avoir un impact à l'échelle continentale et mondiale.

### 8.1. Phase I (2025-2026): Mise en Place des Éléments de Base

Cette phase se concentre sur la mise en place des fondements politiques, de gouvernance et de coordination nécessaires à la mise en place de systèmes EdTech évolutifs et interopérables à travers l'Afrique.

1. Élaborer et déployer le cadre politique de l'AUDA-NEPAD pour la promotion des technologies éducatives basées sur des normes et indépendantes des fournisseurs en Afrique.
2. Soutenir la diffusion et la mise en œuvre du cadre politique au niveau national, notamment par le biais d'ateliers nationaux de renforcement des capacités et d'une assistance technique ciblée afin d'aligner les politiques nationales sur le cadre continental.
3. Recenser les initiatives EdTech existantes et émergentes dans les États membres de l'UA qui sont alignés sur la vision et le plan, afin de soutenir la coordination, de réduire la fragmentation et d'éclairer les stratégies de plaidoyer et de mise à l'échelle.
4. Créer un comité directeur continental sur les technologies éducatives sous l'égide du Panel de haut niveau de l'Union Africaine sur les technologies émergentes (APET) en tant que mécanisme de gouvernance chargé d'orienter la mise en œuvre, de faciliter le partage des connaissances et de garantir la responsabilité dans tous les États membres de l'UA.





## 8.2. Phase II (2027-2028): Intégration des Systèmes

Cette phase se concentre sur la mise à l'échelle de systèmes interopérables, le renforcement des capacités et l'intégration de la prise de décision fondée sur les données dans les écosystèmes éducatifs nationaux.

1. Mettre à l'échelle les plateformes EdTech interopérables et les infrastructures publiques numériques (DPI), y compris les plateformes d'apprentissage open source, les systèmes EMIS nationaux et les répertoires de contenus éducatifs.
2. Lancer le déploiement pilote de didacticiels libres au niveau régional pour la collaboration transfrontalière et la réutilisation des contenus.
3. Mettre en œuvre des outils de prise de décision fondés sur les données afin de soutenir la planification, le suivi et l'amélioration des résultats d'apprentissage aux niveaux national et régional.
4. Mettre en œuvre des programmes nationaux de formation numérique des enseignants alignés sur le cadre politique de l'AUDA-NEPAD et les nouveaux systèmes EdTech.
5. Réaliser une évaluation à mi-parcours d'ici 2028 afin d'évaluer les progrès accomplis, d'identifier les lacunes et d'apporter les ajustements nécessaires avant la phase III.

## 8.3. Phase III (2029-2030): Consolidation

Alors que la priorité immédiate de cette vision est de traiter l'équité en matière d'apprentissage et la résilience du système au niveau national, la phase III reflète une ambition à plus long terme visant à positionner l'Afrique comme un contributeur mondial de solutions EdTech adaptées au contexte, en s'appuyant sur des succès nationaux avérés. Cette phase se concentre sur l'institutionnalisation, l'analyse comparative et le positionnement de l'Afrique en tant que leader international et exportateur de solutions EdTech adaptées au contexte.

1. Institutionnaliser le retour d'informations sur les politiques et les cycles d'amélioration continue, en veillant à ce que les enseignements tirés servent à affiner le système et à élaborer les stratégies futures.
2. Comparer les résultats d'apprentissage entre les pays afin d'en mesurer l'impact, promouvoir l'apprentissage entre pairs et renforcer la responsabilité.
3. Lancer le groupe de travail panafricain sur l'innovation et la recherche en matière de technologies éducatives afin de stimuler la collaboration en matière de recherche et de soutenir la mise à l'échelle de solutions éprouvées à travers le continent.
4. Positionner l'Afrique comme un leader dans la mise en œuvre et l'exportation des technologies éducatives, avec des avantages comparatifs en matière de solutions hors ligne, de contenus en langues africaines et d'applications mobiles innovantes d'apprentissage.





## 9. Conclusion

La vision et le plan 2030 en matière des technologies éducatives marquent un tournant dans l'utilisation des technologies au service d'une éducation inclusive, pertinente et résiliente, en accord avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et la stratégie de transformation numérique pour l'Afrique. Grâce à une politique coordonnée, à l'innovation locale et à des infrastructures équitables, l'Afrique peut surmonter les obstacles traditionnels en matière d'éducation et construire un écosystème d'apprentissage numérique compétitif à l'échelle mondiale.

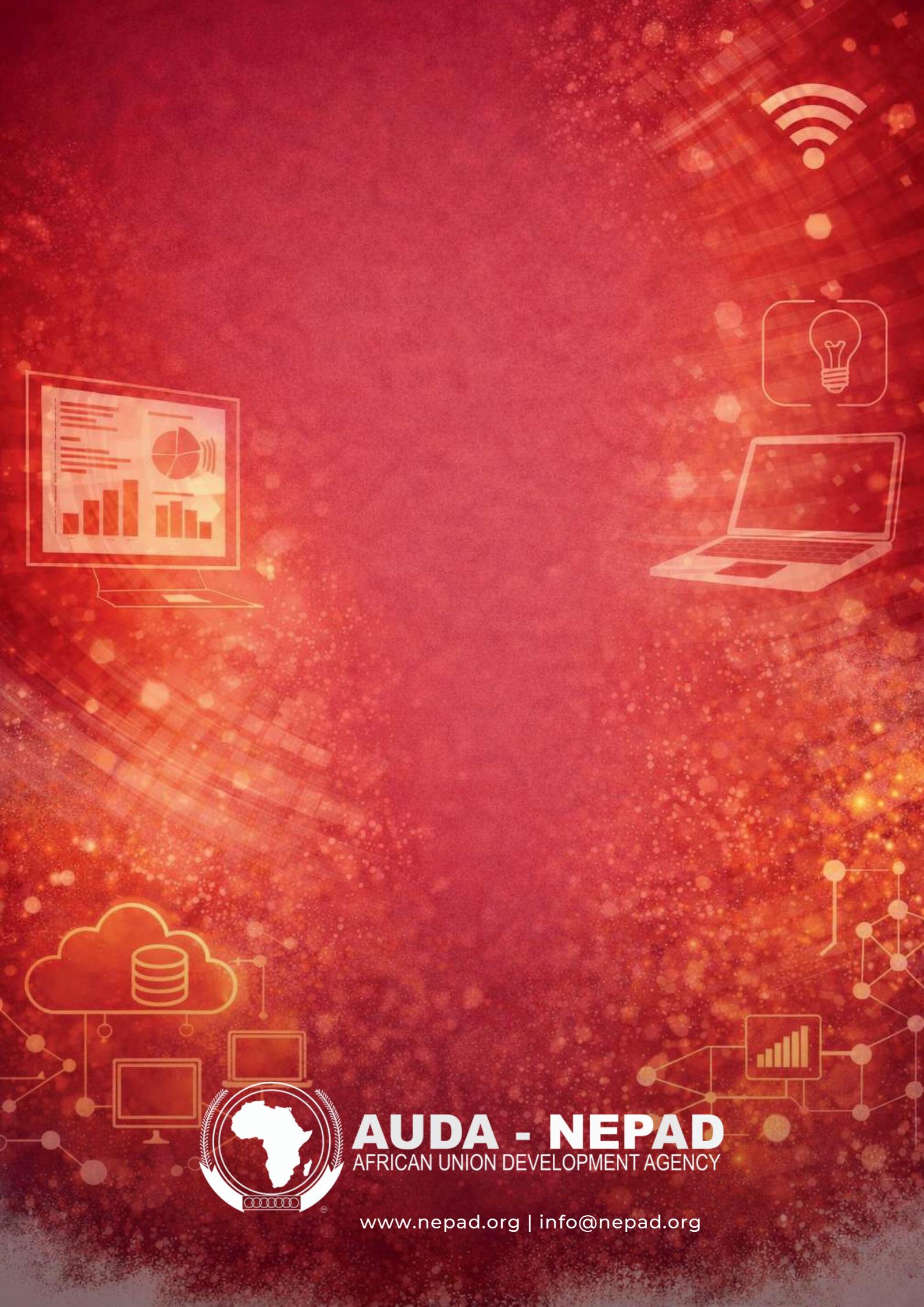
Toutes les parties prenantes (gouvernements, éducateurs, acteurs du secteur privé, communautés et partenaires) sont invitées à s'engager activement dans la mise en œuvre collaborative de cette vision, afin de garantir que ses promesses se concrétisent pour chaque apprenant africain, indépendamment de son sexe, de son handicap, de son lieu de résidence ou de son origine. C'est le résultat clair, réalisable et générateur d'impact de la mise en œuvre de cette vision et de ce plan. Pour concrétiser cette vision, il faudra un leadership politique soutenu, une gouvernance efficace et une innovation continue. Grâce à un engagement collectif et à des actions concertées, les objectifs ambitieux de la vision peuvent être atteints d'ici 2030, jetant ainsi les bases d'une transformation de l'éducation en Afrique au-delà de cette échéance.





## 10. Références

1. AUDA-NEPAD (2026). *Policy Framework for Advancing Standards-Based, Vendor-Neutral EdTech in Africa*. African Union Development Agency-NEPAD.
2. African Union (2025). *Science, Technology and Innovation Strategy for Africa (STISA-2034)*.
3. African Union (2025). *Continental Education Strategy for Africa (CESA 2026–2035)*.
4. African Union (2024). *AU Year of Education 2024 Progress Report*.
5. African Union (2022). *Digital Education Strategy and Implementation Plan (2023-2028)*.
6. African Union (2020). *The Digital Transformation Strategy for Africa (2020–2030)*. African Union Commission.
7. African Union (2016). *Continental Education Strategy for Africa (CESA 16-25): 2016–2025*. African Union Commission.
8. African Union (2015). *Agenda 2063: The Africa We Want – Popular Version*. African Union Commission. ISBN: 978-92-95104-23-5.
9. African Union (2014). *Science, Technology and Innovation Strategy for Africa (STISA-2024)*. African Union Commission.
10. African Union (2014). *African Union Convention on Cyber Security and Personal Data Protection (Malabo Convention)*. African Union.
11. Alliance for African Partnership (2021). *Tanzania Offline Tablet Initiative – Case Study*.
12. AUDA-NEPAD (2025). *Draft Policy Framework for Advancing Standards-Based, Vendor-Neutral EdTech in Africa*.
13. GSMA (2023). *The Mobile Economy: Sub-Saharan Africa 2023*.
14. IFC (2025). *EdTech Investment Case Studies*.
15. Innovation Africa / SMART (2025). *Africa's Year of Education. (Projection: Education spending to \$740B and EdTech to \$57B by 2030)*.
16. ITWeb (2020). *SA's Smartphone Penetration Surpasses 90%*.
17. Kenya Institute of Curriculum Development (KICD) (2024). *Digital Literacy Impact Report*.
18. Kenya Institute of Curriculum Development (KICD) (2022). *Digital Literacy Programme Annual Review*.
19. MasterCard Foundation (2024). *EdTech Fellowship Impact Report*.
20. mEducation Alliance & Spix Foundation (2025). *Leading Perspectives on Digital Courseware in Low-Resource Countries*.
21. mEducation Alliance & Spix Foundation (2025). *Leading Perspectives on the State of Digital Courseware in Low-Resource Countries*.
22. Smart Africa Secretariat (2024). *Digital Transformation Strategy for Africa 2020–2030*.
23. UNESCO (2023). *Global Education Monitoring Report 2023: Technology in Education – A Tool on Whose Terms?*
24. World Bank (2024). *Mobilising Finance for Education in Africa*. Africa Development Forum.
25. World Economic Forum (2023). *How Africa's Youth Will Drive Global Growth*.



**AUDA - NEPAD**  
AFRICAN UNION DEVELOPMENT AGENCY

[www.nepad.org](http://www.nepad.org) | [info@nepad.org](mailto:info@nepad.org)